



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 11 décembre 2017

Étaient présents : Mr CLAUDEL Hubert, Maire,
Mme VALDENNAIRE Sylviane, MM. LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,
adjoints, Mme, MM. ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel,
conseillers délégués aux adjoints, Mme M. PEREAUX Laurence, TOTTOLI Denis,
conseillers municipaux

Absentes : Mmes GALLET Aurore, HERAULT Charlotte.

Secrétaire de séance : Mme PEREAUX Laurence

Le Maire informe le conseil municipal que depuis le dernier conseil il n'y a pas eu de mariage. Il a été constaté :

* le décès de M. Armand JEANMOUGIN né le 20 mars 1928 à Haut du Them (70) et décédé le 30 octobre 2017 à Luxeuil les Bains (70). Il était membre du CCAS et a été conseiller municipal de 1971 à 1975, 1er adjoint de 1975 à 1977 et 4ème adjoint de 1995 à 2001. Une minute de silence a été réalisée par les membres du conseil pour Armand. Il adresse ses condoléances à la famille.

* la naissance de :

- Clovis MOUGIN le 1er novembre 2017 de Lina PELLISSARD et Adrien MOUGIN de l'Auberge des Sources de Château Lambert.

- Théo CLAEYS le 29 novembre 2017 de Corinne PORCHERON et Kévin CLAYS, habitant 50, le Pied de la Côte.

Délibération 2-2017/12/089 : CCHVO : Modification des statuts :

Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon (CCHVO) pour l'autoriser à mettre en place la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) et obtenir la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) bonifiée.

Délibération 2-2017/12/090 : Précision de l'intérêt communautaire des statuts de la CCHVO :

Le conseil municipal accepte la précision de l'intérêt communautaire avec la liste de compétences.

Délibération 2-2017/12/091 : ONF : Assiette et destinations des coupes 2018 :

Le conseil municipal accepte l'assiette et destination des coupes de 2018 et :

* Décide de vendre aux adjudications générales les coupes et les produits de coupes des parcelles : résineux - en bloc et sur pied – parcelles 5 - 6 et feuillus - en bloc et sur pied - hêtres et feuillus divers des parcelles 5 - 6,

* Décide de vendre les chablis de l'exercice en bloc et sur pied,

* Décide de vendre les produits de faible valeur de toutes parcelles (de 1 à 15).

Délibération 2-2017/12/092 : État des admissions en non-valeurs au Budget Communal :

Le conseil municipal accepte l'admission en non-valeur de 176 € au budget communal.

Délibération 2-2017/12/093 : Rapport sur l'eau 2016 :

Le conseil municipal émet un avis favorable au rapport sur l'eau 2016 établi par la SHVO (Syndicat de la Haute Vallée de l'Ognon)

Délibération 2-2017/12/94 : Demande d'aide pour un voyage en Espagne - Collège des Mille Etangs de Melisey :

Le conseil municipal décide une participation de 60 € par enfant de Haut du Them qui feront le voyage en Espagne du 11 au 16 mars 2018 avec le Collège des Mille Etangs et qui feront une demande d'aide.

Délibération 2-2017/12/095 : Renouvellement de la convention déneigement avec SAILLEY Jonathan :

Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention pour les hivers 2017/2018-2018/2019-2019/2020.

Délibération 2-2017/12/096 : Renouvellement de la convention déneigement avec l'EURL LES CHASEAUX :

Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention pour les hivers 2017/2018-2018/2019-2019/2020.

Délibération 2-2017/12/097 : Renouvellement de la convention HABITAT 70 :

Le conseil municipal accepte le renouvellement de la convention avec HABITAT 70 pour le nettoyage des abords des logements HABITAT 70 de la Curtenay.

Délibération 2-2017/12/098 : Motion pour le maintien des contrats aidés :

Le conseil municipal soutient la motion pour les contrats aidés et DEMANDE AUX SERVICES DE L'ETAT DE RECONDUIRE les contrats aidés susceptibles d'être renouvelés et arrivant à échéance, de PERMETTRE l'ouverture de nouveaux contrats aidés qui répondent aux critères d'accompagnement du bénéficiaire et de LANCER une véritable concertation avec les acteurs locaux sur l'avenir de ces dispositifs et leur évolution.

Délibération 2-2017/12/099 : Convention médecine préventive avec le CDG70 :

Le conseil municipal accepte de renouveler la convention de la médecine préventive avec le Centre de Gestion 70 (CDG70) pour les agents de la Commune.

Délibération 2-2017/12/100: Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe :

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe 24h par semaine pour le secrétariat de la MSAP (Maison de Services au Public) suite à avis favorable de la Commission Administratif Paritaire du Centre de Gestion 70 pour l'avancement de grade de l'agent.

Délibération 2-2017/12/101 : Ratios d'avancement de grade :

Le conseil municipal suite à avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion 70 décide les ratios d'avancement de grade pour les agents au taux de 100 %.

Questions diverses : a été évoqué :

- Le compte rendu du conseil communautaire du 28 novembre 2017 à Faucogney.

Vu pour être affiché le 18 décembre 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 18 décembre 2017

Le Maire. Hubert Claudel

